



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 3 juin 2014 — N° 9

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Ronald St-Jean qui termine son mandat comme président de l'AQDR de Montréal-Nord.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de féliciter les judokas Sophie Vaillancourt, Kevin Gauthier et Ariane Vallières.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration afin de féliciter le Club Optimiste de Saint-Émile pour la tenue de son déjeuner annuel intitulé *Appréciation jeunesse*.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter le service d'animation des bibliothèques de la Commission scolaire de Charlevoix qui a reçu le prix de l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires.

3 juin 2014

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Centre de la petite enfance Saint-Louis.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de souligner la 14^e édition du Symposium des artistes sur la Route des fleurs de Sainte-Dorothée.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de Cascades.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Fondation Bon départ.

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Langevin.

À 13 h 57, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 09.

Moment de recueillement

3 juin 2014

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose les avenants aux Ententes 2013-2014 sur la prestation des services policiers dans les communautés suivantes :

Eagle Village-Kipawa	(Dépôt n° 54-20140603)
Gesgapegiag	(Dépôt n° 55-20140603)
Kahnawà:ke	(Dépôt n° 56-20140603)
Kitigan Zibi	(Dépôt n° 57-20140603)
Listuguj	(Dépôt n° 58-20140603)
Essipit	(Dépôt n° 59-20140603)
Région de Kativik	(Dépôt n° 60-20140603)
Lac Simon	(Dépôt n° 61-20140603)
Manawan	(Dépôt n° 62-20140603)
Mashteuiatsh	(Dépôt n° 63-20140603)
Pessamit	(Dépôt n° 64-20140603)
Odanak et Wôlinak	(Dépôt n° 65-20140603)
Pakua Shipi	(Dépôt n° 66-20140603)
Pikogan	(Dépôt n° 67-20140603)
Timiskaming	(Dépôt n° 68-20140603)
Wendake	(Dépôt n° 69-20140603)
Wemotaci	(Dépôt n° 70-20140603)

3 juin 2014

Enfin, Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport des activités du Commissariat des incendies de la Ville de Québec pour l'année 2013.

(Dépôt n° 71-20140603)

M. Poëti, ministre des Transports dépose :

Le Rapport annuel 2013 de l'Agence métropolitaine de transport.

(Dépôt n° 72-20140603)

M. le président dépose :

Le rapport spécial du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2014-2015 intitulé *Évolution du solde budgétaire du gouvernement pour l'année 2014-2015*. Ce rapport est accompagné d'une présentation du contenu du rapport.

(Dépôt n° 73-20140603)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Zakaïb (Richelieu), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission.

(Dépôt n° 74-20140603)

3 juin 2014

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 75-20140603)

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 76-20140603)

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 77-20140603)

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 78-20140603)

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission.

(Dépôt n° 79-20140603)

3 juin 2014

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 80-20140603)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 81-20140603)

M. Tanguay (LaFontaine), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 82-20140603)

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 2 juin 2014, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 83-20140603)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Roy (Arthabaska) dépose :

3 juin 2014

L'extrait d'une pétition, signée par 1 605 citoyens et citoyennes de Saint-Ferdinand et de la région, concernant le maintien des services et de la mission de la Maison Du Sacré-Cœur.

(Dépôt n° 84-20140603)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Roberge (Chambly) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50^e anniversaire de création du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Traversy (Terrebonne), conjointement avec Mme Lavallée (Repentigny) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant la politique de services de garde à contribution réduite; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

3 juin 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Granby), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de proposer, dès la reprise des travaux parlementaires prévue en septembre prochain, la nomination d'un Vérificateur général en titre.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant les investissements privés à partir des fonds publics par la Caisse de dépôt et placement du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mardi 10 juin 2014 à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Association des garderies privées du Québec
Rassemblement des garderies privées du Québec
Protecteur du citoyen
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Association québécoise des centres de la petite enfance
Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance
Alliance québécoise des garderies privées non subventionnées
Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

3 juin 2014

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées ainsi : 22 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 9 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Famille soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à une audition publique dans le cadre d'une consultation particulière à l'égard du projet de loi n° 1, Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président entend des représentations de la part des leaders des trois groupes parlementaires concernant l'*Entente relative au fonctionnement de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires, aux fonctions parlementaires ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 41^e législature* du 2 juin 2014. Il fait ensuite une déclaration relative à cette entente et à la confiance de l'Assemblée à l'égard de la présidence.

3 juin 2014

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 4 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 4 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

À 15 h 51, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

3 juin 2014

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 1, Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 1 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 1 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

Projets de loi conjoints

Adoption

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 2 juin 2014, sur la motion de Mme Hivon (Joliette) et M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie, soit adopté.

À 21 h 29, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 4 juin 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON